

Bonjour à tous,

Afin d'aider les entreprises la Région intervient. Vous trouverez le détail des dispositifs et les contacts ci-dessous.

Merci de bien vouloir informer le plus grand nombre. Vous connaissez peut être autour de vous des micro entrepreneurs, indépendants qui plus que jamais ont besoin d'aide.

Ingénieries Financières avec 4 dispositifs

1.La participation de la Région Réunion au Fonds de Solidarité Nationale : FSN

Un dispositif ouvert aux TPE, aux micro-entrepreneurs et aux indépendants, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1M€ et de moins de 10 salariés.

Ayant fait l'objet d'une fermeture par décision de l'administration ou appartenant à un secteur particulièrement touché par cette crise :

- Commerces de détail non alimentaires ;
- Hébergement ;
- Restauration ;
- Activités culturelles et sportives ;
- Evènementiel, foires et salons ;
- Transport-entreposage (hors transports terrestres et par conduite)

Et ayant subi une perte de chiffre d'affaires durant la période comprise entre le 1er mars et le 31 mars 2020, par rapport à l'année précédente, supérieure à 70%.

Ce premier dispositif permettra à ces entreprises de bénéficier d'une aide forfaitaire de 1.500€, directement auprès de la DGFIP.

2.La création d'un Fonds de Solidarité Réunionnaise : FSR

A l'image de celui mis en place par la Collectivité Régionale lors de la crise des GJ, **ce fonds très simple et rapide à mobiliser permettra aux TPE de la Réunion de disposer d'une subvention allant de 1.000 à 2.500€ en fonction de leur tranche de chiffre d'affaires.**

L'ensemble du dispositif sera dématérialisé et géré directement par la Direction des Affaires Economiques à la Région.

Il est **cumulable avec le dispositif du Fonds de Solidarité Nationale FSN**, afin de permettre aux entreprises concernées de disposer très rapidement d'une enveloppe globale comprise entre 2.500 et 4.000€.

3. Le renforcement par la Région du Fonds de Garantie à la Trésorerie de Bpifrance

Ce fonds a pour vocation de garantir les opérations de renforcement de la structure financière des PME, notamment par consolidation à moyen terme des concours bancaires à court terme.

Pour les projets de renforcement de la trésorerie, la quotité globale de garantie sera portée à 90% par Bpifrance pour les prêts moyens longs termes des TPE et PME, contre 70% actuellement.

Par mobilisation des fonds FEDER, la Région entend apporter le complément de 10% pour garantir à 100% les concours bancaires de trésorerie.

4. La création d'un Fonds de Rebond Région – Bpifrance

Ce Prêt qui doit être associé à un partenariat financier, à raison de 1 pour 1, sous forme soit :

de concours bancaire d'une durée de 4 ans minimum ;

ou d'apports des actionnaires et/ou des sociétés de capital-risque ;

ou d'apports en quasi fonds propres (Prêts Participatifs, obligations convertibles en actions). Aucune garantie ne sera demandée sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant.

Il s'agit d'un dispositif pour renforcer la trésorerie (hors opération de création, de transmission) des entreprises, à destination des PME au sens de la réglementation européenne de plus de 1 an et un bilan qui rencontrent :

- Un besoin de financement lié à une difficulté conjoncturelle (et non structurelle) ou ;
- Une situation de fragilité temporaire dans le contexte de crise sanitaire lié au COVID 19.

L'assiette du Prêt « Rebond » est constituée prioritairement par :

- Des investissements immatériels : coûts de mise aux normes (environnement, sécurité), recrutement et formation de l'équipe commerciale, frais de prospection, dépenses de publicité...
 - Des investissements corporels ayant une faible valeur de gage : matériel conçu/réalisé par l'entreprise pour ses besoins propres, matériel informatique, ...
 - Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR).
-

La collectivité régionale va aussi compléter le dispositif d'aide régional au numérique, afin de répondre aux besoins d'équipement pour le télétravail.



MESURES COVID19

**PLAN RÉGIONAL
DE SOUTIEN
EXCEPTIONNEL**

SOUTENIR LES ENTREPRISES - L'EMPLOI

INFOS PRATIQUES

- > WWW.REGIONREUNION.COM
- > **HOTLINE CELLULE URGENCE ECO**
| **0262 92 24 56**
- > **FEDER**
| **0693 77 91 09**

Bonne réception
Murielle Laffin